



Conseil économique et social

Distr. générale
9 août 2019
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement

Dix-septième session

Genève, 21-23 octobre 2019

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire

**Gestion du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et
l'environnement : programme de travail pour la période 2019-2020**

Projet de programme de travail pour la période 2019-2020

Note du secrétariat

Résumé

À sa onzième réunion (Genève, 23 octobre 2009), le Bureau du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) a demandé au secrétariat d'établir chaque année un programme de travail détaillé qui rende compte des activités menées au cours de l'année précédente et des résultats escomptés pour l'année à venir. Le Bureau du Comité directeur du PPE-TSE a examiné un projet de programme de travail pour la période 2019-2020 à sa trente-sixième réunion (Bonn (Allemagne), 1^{er} et 2 juillet 2019). Le Comité est invité à examiner les activités menées en 2019 et à approuver les activités prévues pour 2020.



I. Introduction

1. La quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Paris, 14-16 avril 2014) a adopté la Déclaration de Paris, ainsi que le plan de travail du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) pour la période 2014-2019 (ECE/AC.21/SC/2014/6–EUDCE1408105/1.6/SC12/6). Ce plan de travail est fondé sur cinq buts prioritaires énoncés dans la Déclaration de Paris, par laquelle les États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Europe s'engagent à mener des politiques intégrées permettant de mettre en place des moyens de transport sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement et de la santé.

2. Le plan de travail du PPE-TSE pour la période 2014-2019¹, qui porte sur la période comprise entre les quatrième et cinquième réunions de haut niveau, présente les activités à mener dans le cadre des préparatifs de la cinquième Réunion de haut niveau, qui doit se tenir à Vienne en 2020. Le Comité directeur est invité à examiner les activités menées en 2019, puis à approuver les activités prévues pour 2020 et à donner des orientations en vue de leur réalisation.

II. Réunions statutaires au titre du PPE-TSE pour l'exercice biennal 2019-2020

<i>Organe du PPE-TSE, réunion</i>	<i>Dates et lieu</i>
Bureau du Comité directeur, trente-sixième réunion	1 ^{er} et 2 juillet 2019 (Bonn (Allemagne))
Comité directeur, dix-septième session	21-23 octobre 2019 (Genève, Palais des Nations)
Bureau du Comité directeur, trente-septième réunion	23 octobre 2019 (Genève, Palais des Nations)
Réunion préparatoire de la cinquième Réunion de haut niveau	(Printemps 2020)
Réunion du groupe de rédaction relevant du Bureau du Comité directeur	(Si nécessaire. Date à fixer en fonction de celles de la cinquième Réunion de haut niveau)
Réunion préparatoire de la cinquième Réunion de haut niveau	29 juin 2020 (À confirmer)
Cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement ²	(Date à fixer) 2020 (Vienne)

¹ Document informel n° 17, établi pour la douzième session du Comité directeur du PPE-TSE (Genève, siège de l'OMS, 19 et 20 novembre 2014). Disponible à l'adresse : https://thepep.unece.org/sites/default/files/2017-07/Informal_17._THE_PEP_Work_Plan_2014%E2%80%932019.pdf.

² Si la cinquième Réunion de haut niveau n'avait pas lieu en 2020, le Comité directeur tiendrait sa dix-huitième session et le Bureau du Comité directeur sa trente-huitième réunion.

III. Programme de travail pour la période 2019-2020

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable</i>
a) Élaborer un programme pour attirer et soutenir l'investissement dans des transports respectueux de l'environnement et de la santé			
Suite donnée aux manifestations suivantes : quatrième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Paris, 14-16 avril 2014) ; vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Paris, 30 novembre-11 décembre 2015) ; et Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 (New York, 25-27 septembre 2015)	Comité directeur et secrétariat du PPE-TSE	2019-2020	
b) Renforcer les capacités pour mieux intégrer les politiques des transports, de la santé et de l'environnement			
Organisation de la Course de relais 15 : atelier sous-régional pour la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris	Kazan (Fédération de Russie)	2019	Cible 11.2
Poursuite de l'élaboration des outils d'évaluation économique des effets sanitaires liés à la pratique de la marche et à la pratique du vélo de manière à y intégrer de nouveaux paramètres sanitaires et de nouveaux facteurs de risque (en cours)	OMS	2019-2020	Cibles 3.4 et 11.2
Élaboration d'une publication sur l'emploi dans le secteur des transports respectueux de l'environnement et de la santé dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE et Partenariat du PPE-TSE sur l'emplois dans le secteur des transports respectueux de l'environnement et de la santé	2019	Cibles 8.2 à 8.5
Élaboration d'une publication sur la gestion de la mobilité (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE	2019	Cibles 3.4 et 12.2
Élaboration d'une étude sur les transports et la planification urbaine durables	Secrétariat du PPE-TSE	2019	Cible 3.4
Utilisation de l'outil de suivi et d'évaluation des futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS) pour promouvoir la planification de politiques de transport durable (en cours)	Division des transports durables de la CEE	2019-2020	Cibles 12.2, 12.8, 13.2 et 13.3

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable</i>
c) Partager et diffuser les bonnes pratiques en matière de transports respectueux de l'environnement et de la santé			
Planification et mise en œuvre de diverses activités de communication pour la promotion de la cinquième Réunion de haut niveau	Secrétariat du PPE-TSE et pays chefs de file	2019-2020	
Élaboration d'une publication sur les partenariats du PPE-TSE (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE et pays chefs de file	2019	Cibles 17.16 et 17.17
Élaboration d'une brochure présentant des faits et des chiffres relatifs au PPE-TSE	Secrétariat du PPE-TSE et pays chefs de file	2019-2020	Cibles 3.6, 8.2, 8.4, 8.9, 11.2, 11.6, 12.1 et 12.2, 12.7 et 12.8, 12.b, 13.2 et 17.6
Brochure sur le PPE-TSE	Secrétariat du PPE-TSE et pays chefs de file	2019-2020	Cibles 3.6, 8.2, 8.4, 8.9, 11.2, 11.6, 12.1 et 12.2, 12.7 et 12.8, 12.b, 13.2 et 17.6
Poursuite de la campagne de communication auprès des établissements scolaires et des collectivités locales en vue de diffuser des expériences en matière de transports urbains respectueux de l'environnement et de la santé (par exemple le prix du PPE-TSE, des concours de photographie ou de courts-métrages ou des concours artistiques) (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE et pays intéressés	2019-2020	Cible 4.7
Portail d'échange d'informations du PPE-TSE :			
Modernisation du site Web du PPE-TSE et du Portail d'échange d'informations en vue de la cinquième Réunion de haut niveau (en voie d'achèvement)	CEE	2019-2020	
d) Faciliter la mise en œuvre d'activités aux niveaux local, national et régional			
Activités à mener dans le cadre du Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme et du plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme	Partenariat du PPE-TSE sur la promotion du cyclisme, secrétariat du PPE-TSE, Autriche, France, Fédération européenne des cyclistes et autres acteurs à déterminer	2019-2020	Cibles 3.6, 8.2, 8.4, 8.9, 11.2, 11.6, 12.1 et 12.2, 12.7 et 12.8, 12.b, 13.2 et 17.6

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable</i>
e) Soutenir des projets internationaux de sensibilisation et de coopération pour favoriser les meilleures pratiques et une démarche intégrée en matière de politiques des transports, de l'environnement et de la santé			
Renforcement de la collaboration avec la Commission européenne, les institutions financières internationales, d'autres mécanismes internationaux (par exemple le Processus européen Environnement et santé), des organisations non gouvernementales et le secteur privé, pour réaliser les buts prioritaires du PPE-TSE (en cours)	Secrétariat du PPE-TSE/ Commission européenne/ institutions financières internationales	2019-2020	
f) Améliorer les mécanismes de suivi et de communication d'informations dans le cadre de la mise en œuvre			
Contrôle régulier de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au moyen d'un questionnaire utilisant des indicateurs convenus (en cours)	Bureau du Comité directeur et secrétariat du PPE-TSE	2020	

Note: De manière générale, le PPE-TSE soutient la réalisation de tous les objectifs de développement durable et en particulier des objectifs 3 et 11. Sont ici indiquées les cibles supplémentaires au titre des objectifs se rapportant à certaines activités.